

Revue de la presse

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **104 (1959)**

Heft 10

PDF erstellt am: **02.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

réglé « entre Chinois ». Pour l'instant, cette terre tirillée qui n'a pas trouvé son équilibre, est à la recherche d'une doctrine. En consacrant leurs forces au développement économique, les Formosans, avec l'aide de l'Amérique, pourront renforcer leur liberté et opposer à la Chine de Liu-Shao-Chi une province solide qui serait susceptible d'être plus dangereuse qu'une base militaire.

Lt J. P. VIRET

Revue de la presse :

La défense antichars

Résumé d'une traduction de la *Revue des forces terrestres* d'avril 1959 d'un article original paru dans la *Wehrkunde* de juillet 1957 et dont le Lt.-colonel H. J. von Hopfgarten est l'auteur.

C'est de l'époque de la première guerre mondiale que date l'importance de la défense antichars, alors que commençait la course entre le projectile et le blindage de ces engins, nouveaux venus sur les champs de bataille. L'épaisseur de ce dernier ayant atteint actuellement la limite compatible avec la mobilité nécessaire au char, le projectile a, de nos jours, gagné le défi que lui avait lancé, une fois de plus, la cuirasse. Il reste cependant à régler l'organisation pratique, *tactique*, de la défense antichars.

Tout ne peut être considéré, en effet, uniquement du point de vue technique ou sous l'angle d'une arme particulière et d'après les résultats de tirs d'essai de perforation de blindages.

Le règlement allemand « Principes d'emploi tactique des forces terrestres ¹ » attribue un rôle particulièrement décisif à la défense antichars, surtout dans la défensive, et qui concerne, à des degrés divers, toutes les unités combattantes ; car, on le conçoit facilement, les unités spécialisées à cette défense ne peuvent intervenir partout et en temps utile.

Le lt.-colonel von Hopfgarten rappelle l'importance, dans la lutte antichars, du *choix du terrain*, de la *recherche du renseignement*, de la *préparation de l'alerte*, de la *coopération de toutes les armes*, de l'*organisation de l'auto-défense* — qui concerne surtout la *lutte rapprochée dans les unités* — et enfin des *mesures passives*.²

La *lutte active* met en œuvre les armes antichars proprement dites et les moyens de combat rapproché. Il est intéressant de constater que, dans une étude moderne, actuelle, un auteur allemand considère comme encore parfaitement utilisables les canons antichars « à traction motorisée ou tirés par leurs servants ».

Le *plan de défense antichars* est l'affaire du chef tactique. Il comporte :

- l'organisation de l'*alerte* ;
- l'utilisation du *terrain* ;
- la construction d'*obstacles* ou le renforcement d'*obstacles naturels* ;
- l'emploi judicieux, *combiné*, de *toutes les armes antichars*³, qui fait sa part à la lutte active dans laquelle les « bataillons de chasseurs de chars » (Panzerjägerbataillone) des unités d'armée et de la réserve générale, ainsi que les formations de l'aviation tactique, ont un rôle déterminant à jouer ; sous forme principalement d'engagements massifs dans les zones menacées ou, en ce qui concerne les moyens

¹ Règlement qu'on pourrait comparer à nos prescriptions générales sur la « Conduite des troupes ».

² Voir notre CT, ch. 65 à 77, où les principes de la défense antichars sont parfaitement exposés.

³ Toutes choses sur quoi nous insistions dans cette revue en 1937 et 1938 ! Mft.

terrestres, de renforcement de certains secteurs des positions.

Il faut souligner que l'utilisation judicieuse du terrain — et notamment, dans la défensive, le choix de la « limite avant des positions »¹ ou de positions retardatrices fixées, le plus possible, en terrain imperméable ou défavorable aux chars — joue un rôle particulièrement important.

Les *armes atomiques tactiques*² peuvent avoir évidemment une influence décisive. A condition toutefois de pouvoir abréger le plus possible le délai entre le repérage de l'objectif et l'explosion de l'engin, de manière que le but n'ait pas entre-temps la possibilité de changer de place.

* * *

Nul doute que les Allemands aient acquis pendant la dernière guerre mondiale, et surtout dans les opérations de 1944-1945, une expérience très grande dans la défense anti-chars. C'est ce qui fait l'intérêt particulier de l'étude du Lt.-colonel von Hopfgarten. Or, à sa lecture, il est réconfortant de constater que notre *Conduite des troupes* 1951 est parfaitement à la page. Il suffit de ne pas oublier — mais l'oublierait évidemment de taille — les engins plus récents, les téléguidés, tels que l'Entac, les SS 10, 11 et 12, le « Rotkäppchen », le modèle suisse « Contraves CErlikon », et le canon sans recul de 10,6 cm BAT.³ Ces engins permettent — et c'est tant mieux — de prendre les chars à partie à des distances de tir comparables à celles de leurs propres armes.

On peut toutefois regretter que notre CT ne parle pas d'un *plan* de défense antichars, car cette organisation, qui vise surtout à faire l'union des armes et des moyens de tous genres, est absolument indispensable.

MFT

¹ Notre « front d'arrêt ».

² « Dites » d'emploi tactique !

³ Voir notamment R. M. S., juin 1958, janvier et février 1959. Mais nous n'avons pas encore d'engins téléguidés. Le slogan « le char est le meilleur engin antichars » a fait bien du mal ; il doit être tenu en bonne partie pour responsable de ce retard. Mft.

Les méthodes d'instruction dans l'Armée britannique

Nous relevons dans un des intéressants numéros de la Revue des forces terrestres un article intéressant du colonel Landon sur « Les méthodes d'instruction dans l'armée britannique » susceptible d'attirer l'attention de notre corps d'instructeurs.

Dans son introduction, l'auteur précise qu'il n'a pas l'ambition d'apporter du nouveau dans son exposé mais « rien qui ne sorte du bon sens et de l'expérience de tout officier ». Il fait remarquer entre autres qu'il exposera les règles de la méthode d'instruction britannique et ne parlera pas de principes, citant M. André Siegfried, dans une conférence sur l'empire britannique, qui disait :

« Les Anglais n'ont pas de principes, donc ils ne les violent jamais ».
Ils ont simplement quelques règles qu'ils rompent souvent.

C'est ensuite un rapide tour d'horizon qui nous montre l'évolution de l'étude de la pédagogie militaire en Angleterre. Le colonel Landon fait une comparaison entre ce qu'était l'instruction avant 1914, où l'on avait beaucoup de temps à disposition dans une armée qui était peu technique, et ce qu'il advint par la suite. Vite on se rendit compte combien les vieilles méthodes d'instruction étaient insuffisantes. On fit alors appel à des commissions de militaires, de directeurs de grandes écoles, de professeurs d'universités et de psychologues pour établir les règles d'une solide instruction. C'est sur cette base que furent publiés, à la fin de la guerre, deux règlements qui sont actuellement toujours en vigueur. Un centre d'instruction militaire fut également organisé pour l'étude et le contrôle de l'instruction dans toute l'armée, du point de vue pédagogique.

Relevons au sujet « rendement du travail » l'importance qu'ont les pauses sur celui-ci. Il ressort nettement que le rendement est meilleur si l'on insère judicieusement des pauses dans la journée. Encore faut-il faire une discrimination entre un travail physique (exercice) et un travail intellectuel poussé où un trop long temps d'arrêt peut apporter une certaine perturbation et en réduire du même coup le rendement. Notons en passant que la variété ou le changement de sujet remplacera souvent un « repos ».

Les Anglais attachent une grande importance à l'assimilation par les sens. On cherche donc à enseigner par l'ouïe, le toucher, le goût, et l'auteur d'ajouter, avec un humour tout britannique, qu'il ne faut rien exagérer car il serait difficile d'enseigner la tactique par l'odorat !

On reste frappé par le rôle prédominant que joue le côté visuel de l'enseignement qui peut être un moyen très payant mais dont il ne faut pas abuser ; c'est le cas pour les films par exemple. Il en est de même pour « la discussion maquette », « le sketch », et « la démonstration » qui demandent beaucoup d'imagination de la part du directeur. L'auteur parle ensuite de la « discussion par groupe » qui est rarement rentable du fait qu'il y a toujours plusieurs élèves laissés en dehors de la discussion ; il en est de même chez nous !

Après avoir traité de « la méthode » et de la « nature de l'instruction », le colonel Landon aborde ce qu'il appelle « les règles » de l'instruction militaire des Britanniques qui sont : *le but, la motivation* (ambiance psychologique favorable), *le programme, le progrès de l'instruction, le contrôle.*

En tout premier lieu, il y a le but précis que l'on veut atteindre quant à la mission d'une école, d'un stage ou pendant une séance d'instruction. Il est curieux de noter au passage la similitude qu'il y a entre la méthode anglaise et la nôtre dans la façon de préparer un programme d'instruction. Comme chez nous il s'agit de diviser les matières à enseigner en trois catégories :

l'essentiel (ce qui est absolument indispensable que l'élève apprenne) ;

le souhaitable (ce qui est souhaitable que l'élève apprenne) ;

le reste (ce qu'il serait bien qu'il apprenne).

Nous ne voudrions manquer de souligner spécialement ce qui est dit au sujet de l'ambiance amicale, optimiste, de bonne humeur et de confiance mutuelles qui doit régner pendant l'instruction, tandis qu'une ambiance trop sévère, trop sérieuse ne peut que nuire à l'intérêt des élèves pour leur travail et leur enlever toute ambition d'arriver à un résultat. Le caractère de l'instructeur jouera donc un grand rôle.

Mce MFT